



Vous pouvez prendre votre vélo avec vous à bord des TER Poitou-Charentes. Ce service est gratuit mais limité aux emplacements prévus à cet effet et sous votre responsabilité.

*En cas d'affluence, SNCF se réserve la possibilité de refuser l'accès des vélos à bord afin de garantir la sécurité propre à la circulation ferroviaire.*